

Le Petit Courrier de l'île d'Arz

La lettre mensuelle d'infos de la municipalité - Mars 2022, n° 19



Le mot du maire

Sacré Printemps !



A peine le Covid semble nous laisser un répit, qu'une guerre se déclare aux portes de l'Europe. L'impensable est là, sous nos yeux. Merci à celles et ceux qui se sont proposés pour accueillir des familles ukrainiennes. La procédure à suivre est indiquée sur notre site et dans ce Petit Courrier.

Ces temps difficiles et incertains nous rappellent, même au niveau de notre petit territoire, l'importance du dialogue et de l'échange.

C'est pourquoi nous avons décidé d'élargir encore les espaces de concertation.

A partir d'avril, chaque réunion du conseil municipal sera précédée d'une demi-heure de discussion à bâtons rompus sur les sujets de votre choix. Venez, n'hésitez pas, c'est open !

De la même façon, vous allez découvrir dans ce numéro une nouvelle rubrique : Ping-Pong. Il s'agit d'un espace dédié à vos questions et à nos réponses. Là encore, n'hésitez pas !

Pour rappel, il y a aussi les permanences d'élus, un samedi sur deux, à la mairie.

C'est dans cet esprit que nous avons organisé la réunion sur le port de Béluré : nous serons attentifs à vos remarques, souvent pertinentes. L'objectif est de porter ensemble un beau projet à la Région.

De la même façon, nous travaillerons ensemble sur la grille horaire des bateaux 2023 (oui, déjà !). Enfin, la réunion sur l'exposition Daniel Buren, où vous êtes venus si nombreux, nous a permis de mieux appréhender vos interrogations. Suite à vos remarques, des décisions ont été prises.

Dimanche 20 mars, premier jour du printemps. Les bateaux sont mis à l'eau, les jardins fleurissent. C'est l'époque de l'année où notre île est la plus belle. Vivons cette jolie saison avec sérénité, mais sans oublier le monde qui nous entoure.

Jean Loiseau

Zoom

Moins de bitume, plus de verdure



La municipalité a engagé les travaux de réfection de voirie annoncés dans le dernier Petit Courrier. Ces travaux permettent de refaire les routes en mauvais état en minimisant au strict nécessaire la largeur de voie et en recréant la perméabilité des accotements (création ou curage des fossés et semis de plantes mellifères à pousse lente).

Actualités

Ukraine : recensement des capacités d'accueil des réfugiés

Plusieurs Iledarais se sont manifestés auprès de la mairie pour proposer d'accueillir des réfugiés ukrainiens. A leur intention, voici les procédures à suivre :

-pour les offres d'hébergement émanant des personnes morales (collectivités, associations et entreprises), un formulaire numérique a été mis en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/hebergement-personne-morale-ukraine>

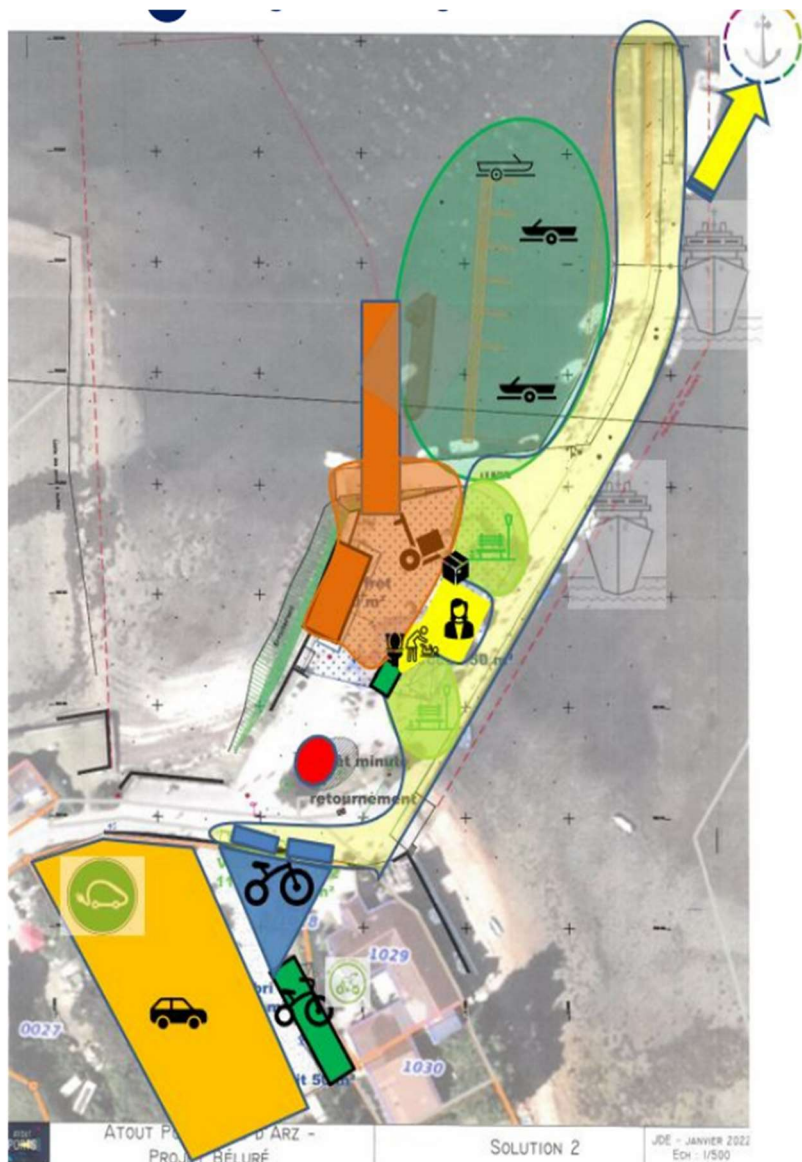
Ce formulaire ne doit pas être utilisé par les particuliers.

-pour les offres d'hébergements de particuliers et les initiatives citoyennes, une plateforme dédiée a été ouverte afin de recenser les initiatives. Les particuliers signataires doivent se signaler sur le site :

<https://parrainage.refugies.info>

Merci et bravo pour votre solidarité

Nouveau Port de Béluré Un projet retenu, mais à améliorer



A l'ouest la cale « FRET », à l'est la cale « PASSAGERS ».

Samedi 19 mars, à 10h, la salle du Gourail, a fait le plein. M. Arnaud Devys, de la société « Atout-Ports », est venu présenter aux Iledarais des propositions pour le nouveau port de Béluré.

Ces propositions sont le fruit d'un travail de 9 mois qui a commencé en juin 2021 avec un premier atelier participatif au cours duquel chacun a pu imaginer, dessiner son port « idéal ». A suivi un minutieux travail d'enquête et d'entretiens auprès des usagers et des différents intervenants.

Un projet a fait l'unanimité (voir ci-contre), mais, suite aux remarques de l'assistance, aux inquiétudes qui ont été exprimées, il doit encore être affiné et amélioré. L'accès du bus au plus près du bateau est considéré comme indispensable ; une solution devra donc être trouvée. Autre problématique à résoudre, le transfert des colis lourds entre le bateau-passagers et le bus.

La qualité des interventions et des remarques montre combien il est indispensable d'échanger, de dialoguer et d'écouter.

C'est ainsi, et ainsi seulement, que nous pourrons porter ensemble à la Région un projet légitime qui répond vraiment aux besoins des Iledarais.

La vie des commissions



« PROTÉGER ET INNOVER »

Clément KOUYOUMDJIAN, Nadège LE ROUX, Stéphane BUZENET, Michel DUDON

Projet participatif de reboisement à Liouse et Brouel

La Commune de l'Île d'Arz est lauréate de l'appel à projets "Breizh Biodiv" qui finance des actions en faveur de la biodiversité par la plantation d'arbres. Ce financement de 30 000€ permettra des travaux de plantation fin 2022.

Les parcelles concernées sont communales et sont situées à Liouse et Brouel.

Ce projet participatif est conduit par un groupe de travail communal constitué d'habitants volontaires et d'élus, encadré par des intervenants du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan.

Plusieurs réunions de travail en 2022 permettront de définir et de planifier les actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs environnementaux : préservation et amélioration de la biodiversité, résilience face au changement climatique, lutte contre l'érosion.

L'approche participative impliquera des habitants tout au long de l'élaboration du projet et les décisions appartiendront au groupe de travail. Les progrès seront communiqués au fur et à mesure sur le site internet de la Mairie. Le projet définitif sera présenté au cours d'une réunion publique à l'automne 2022 avant le début du chantier de plantations et d'aménagement.

Clément Kouyoumdjian



« SE CULTIVER ET COMMUNIQUER »

Géraldine DAIGREMONT, Fabienne JEAN, Daniel LORCY, Nicole L'ALEXANDRE

Buren : rencontre avec le commissaire de l'exposition

Beaucoup de monde au Gourail à la rencontre organisée par la Municipalité entre les Iledarais et Joël Benzakin, le commissaire de l'exposition. Ce fut un moment précieux d'échanges au cours duquel chacun a pu partager son enthousiasme, ses questionnements et aussi ses inquiétudes. Parmi celles-ci, deux se sont faites particulièrement entendre :

« Il y aura encore plus de monde cet été sur l'île »

C'est vrai, les premiers temps de l'exposition sont susceptibles de brasser plus de monde, comme c'est le cas pour toute manifestation. Mais cet événement est aussi une formidable opportunité pour notre territoire, et sa durée de 18 mois devrait permettre de lisser la fréquentation sur toutes les saisons. Ce sera l'occasion de mieux accueillir le public et de développer un tourisme de qualité. Cela est cohérent avec l'attention toute particulière que nous portons sur la pression touristique. Nous avons d'ailleurs entamé une démarche avec la région afin de réussir à écrêter les pics de fréquentation.

« Des œuvres vont inévitablement être victimes du vandalisme »

Oui, c'est un vrai risque. Suite à vos inquiétudes, et en accord avec Daniel Buren, une œuvre va être déplacée. Pour autant, n'oublions pas que nous sommes tous responsables et garants de l'espace public.

Pour rappel :

Que va-t-il se passer ? Une exposition de sept œuvres *in situ* de la cale de Béluré à la pointe de Liouse, en passant par Pénero, Berno et le bourg.

Quand ? Inauguration le 28 juin 2022. L'exposition sera en place jusqu'à octobre 2023.

Comment ? Les œuvres sont fabriquées et installées par les artisans de l'île avec le bois issu des tempêtes et grâce à une scierie mobile.

Et après ? Les sites seront remis dans leur état initial et les œuvres seront recyclées.

Qui finance ? Ce projet est pris en charge intégralement par le département et la Drac.

Contes numériques à la Médiathèque

Pour les 3 - 6 ans, rendez-vous à la médiathèque, **le samedi 2 avril de 16 à 17 heures.**

Durant une heure, les enfants pourront écouter des histoires et découvrir eux-mêmes des sons et des images animées qui se cachent dans ces livres à réalité augmentée.

Géraldine Daigremont



« HABITER ET HARMONISER »

Michel DUDON, Daniel LORCY, Clément KOUYOUMDJIAN, Géraldine DAIGREMONT

Logements : valeur verte et carton rouge

Un nouveau diagnostic de performance énergétique (DPE) est entré en vigueur en juillet 2021.

Il faut savoir que les constructions pèsent 25% des émissions de CO2 dans notre pays et 45% de la consommation de l'énergie. Sur 29 millions de résidences, 4,8 millions sont considérées comme des passoires énergétiques.

Pour vendre ou louer un bien immobilier, c'est ce carnet de santé thermique qui servira à mesurer son impact environnemental.

Les logements sont classés de A à G.

Il est prévu qu'en 2025 tous les logements classés G (les plus énergivores) seront interdits à la location.

En 2028 viendra le tour de ceux qui sont classés F, et en 2034 ceux qui sont classés E.

En matière de vente cette valeur verte va certainement influencer sur les prix.

Mais avant de se lancer dans des travaux de rénovation il faut y voir plus clair et s'informer, d'autant que l'on peut obtenir des aides financières.

Depuis le premier janvier 2022 un nouveau service public est proposé : **france-renov.gouv.fr**. Il vous permettra de trouver des informations et des outils de simulation sur les aides financières.

Vous pouvez également contacter le **0 808 800 700**

C'est pour vous aussi l'occasion d'améliorer votre qualité de vie, de confort, d'hygiène et de sécurité afin de pouvoir rester le plus longtemps possible dans votre logement.

Michel Dudon



« SOIGNER ET ACCOMPAGNER »

Philippe ROUGIER, Nadège Le ROUX, Nicole L'ALEXANDRE, Myriam AIMÉ

Une jeunesse en croissance :

L'île d'Arz se rajeunit, de nouveaux besoins sont apparus avec l'arrivée de bébés et de jeunes enfants vivant sur l'île à l'année.

Pour trouver des solutions de garde nous avons rencontré la PMI et avons pu exposer les problèmes spécifiques à notre insularité.

Notre commune ne dispose pas de Maison d'Assistante Maternelle (MAM). Il n'y a sur l'île qu'une seule Assistante Maternelle en activité. Elle ne peut prendre en charge la garde de tous les bébés. De même nous ne disposons pas de crèche ni de dispositif d'activité périscolaire pour les périodes de congés.

Des solutions à court terme doivent être trouvées. Si vous souhaitez devenir assistante maternelle sachez qu'il existe une formation de 6 à 9 mois, prise en charge par le département. Elle est proposée par la PMI (renseignements auprès de Mme Géraldine CAUDAL : 02 97 69 52 04). Celle-ci est ouverte à tous, et en particulier aux jeunes retraités qui peuvent travailler dans le cadre d'un emploi-retraite.

Nous réfléchissons à la manière de mieux coordonner les aides actuelles. Nous organiserons une visite de la puéricultrice de la PMI du Morbihan et une ou des réunions d'information pour la surveillance des bébés.

Nous transmettrons, s'ils le souhaitent, les demandes des jeunes parents et leurs questions à la PMI. Celle-ci est disposée à organiser les rendez-vous pour les visites des bébés.

COVID 19 : ne baissons pas la garde :

Les mesures barrières s'assouplissent mais notre population assez âgée reste vulnérable. Restons attentifs aux gestes barrières et à notre hygiène des mains. Les séances de vaccinations continueront en fonction des besoins. Nos infirmières anciennes et nouvelles ont effectué 530 injections entre 2020 et février 2022 au cours de 16 séances.

Philippe Rougier



« ENTRETENIR & NAVIGUER »

Stéphane BUZENET, Philippe ROUGIER, Michel DUDON, Daniel LORCY

Camping : ouverture le 8 avril.

Le camping ouvrira ses portes dès le 8 avril après deux saisons écourtées en raison du COVID. Les cabanes étapes installées en 2021 ont rencontré un franc succès et sont dès à présent disponibles à la réservation.

Des investissements sont prévus : remplacement de la chaudière au fioul par une chaudière plus écologique, remplacement du lave-linge. Nous allons également équiper le camping d'un composteur collectif.

Pour l'aire de jeux attenante, il faudra encore patienter un peu. Le gazon doit avoir une bonne pousse pour installer les dalles amortissantes. Il n'y a plus qu'à compter sur une belle météo !

Stéphane Buzenet



« GÉRER ET PRÉVOIR »

Nadège Le ROUX, Daniel LORCY, Stéphane BUZENET, Philippe ROUGIER

Budget participatif, saison 2

Avec les premiers beaux jours, quelques curieux cendriers feront leur apparition dans les lieux publics : c'est le projet Mégo, issu du budget participatif 2021 et porté par Lucie. Grâce à eux (et à vous !), les mégots ne termineront plus à la mer pour nourrir les poissons ou enfouis dans les potagers. Ils seront récoltés et transformés en objets. Ce sera le deuxième projet participatif réalisé après le Petit Pont et avant l'observatoire à oiseaux.

Le prochain budget sera voté fin mars. Nous reconduirons un budget participatif de 5000€. Dès maintenant, n'hésitez pas à réfléchir et à nous transmettre vos propositions étayées et argumentées.

Rappel des règles du jeu :

Qui peut participer ? Tous les habitants qui résident dans la commune, que ce soit des particuliers, un collectif ou une association.

Quel type de projets ? Les projets doivent avoir un intérêt général ou collectif. Ils devront donc bénéficier à un large groupe d'habitants. Si le projet est porté par une association, celui-ci ne devra pas faire partie de ses activités habituelles.

Quel coût ? Pour 2022, le budget participatif a été fixé à 5 000€ (comme en 2021).

Comment participer ? Les candidats doivent déposer leurs projets, en format papier ou par mail à la Mairie avant le 31 août.

Comment candidater ? Le dossier devra préciser la nature du projet avec ses objectifs, les coordonnées du ou des porteurs du projet, le lieu de l'action, le public visé, le calendrier de réalisation et une évaluation du budget nécessaire.

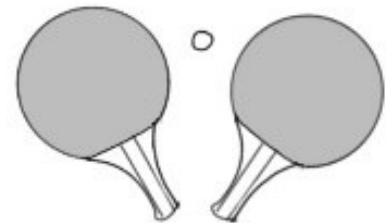
Comment se fera la sélection ? Les dossiers seront tout d'abord étudiés par un groupe d'élus issus de différentes commissions municipales. Les projets éligibles techniquement et financièrement seront présentés lors d'une réunion publique. C'est ensemble que nous choisirons.

Nadège Le Roux

Ping-Pong

C'est le nom d'une nouvelle rubrique dans votre Petit Courrier.

Posez vos questions par mail, par courrier ou même de vive voix. Nous y répondrons ici. Commençons dès maintenant avec une question fréquemment posée :



Les horaires de bateaux 2022 vont-ils prochainement changer afin de mieux répondre à nos besoins ?

Réponse de la mairie :

Non, la grille horaires 2022 ne sera pas modifiée. En revanche, suite à une réunion à notre demande avec Mikaël Quernez, vice-président de la Région, en charge des transports, et Simon Uzenat, président du conseil portuaire, il a été décidé que la grille 2023 sera élaborée dès le mois de septembre en concertation avec les Iledarais et les commerçants. Vous pouvez d'ores et déjà nous faire part de vos souhaits. Nous voulons ainsi prendre le temps de concevoir ensemble la meilleure grille possible, qui convienne au plus grand nombre. Celle-ci sera soumise à la région qui négociera avec les « Bateaux-Bus ».

Sentiers côtiers : la colère d'un Iledarais

Entendu à une permanence d'élus en février :



« Rouler sur le sentier côtier est interdit, que ce soit à vélo, à trottinette ou en voiture ! La pratique du cheval n'est pas non plus autorisée...

Le sentier, fortement endommagé par l'érosion et les intempéries, est fragilisé. Toute charge lourde et passage de roues l'endommagent. L'entretien revient à la commune et des sentiers trop dégradés ne pourront être maintenus. C'est donc dans l'intérêt de tous que ces mesures doivent être respectées ! »

Nous relayons bien volontiers ces propos d'un Iledarais en colère.



Coup de pouce

Avec l'arrivée des beaux jours, de nombreux commerçants et restaurateurs vont avoir besoin de travailleurs saisonniers.

Ainsi la crêperie Les Iles recherche un cuisinier.ière expérimenté.e (minimum 2 ans d'expérience) et un crêpier.ière même débutant.e pour les mois d'avril à octobre, ainsi que deux serveurs.euses et un plongeur.euse pour les mois de juillet et août.

Si vous connaissez quelqu'un ou si vous êtes vous-même intéressé, vous pouvez joindre Sandrine et Pierre-Yves au : 07 49 40 11 18.

Ne pas oublier également que ces saisonniers, il va falloir les loger. Si vous avez des pistes...

Les rendez-vous

26 MARS

Réunion publique : l'Atlas de la Biodiversité Communal

14h30 au Gourail

27 MARS

Ciné du Dimanche « Gagarine » de Fany Liatard et Jeremy Trouilh

17h30 au musée

2 AVRIL

Contes numériques

16 à 17 heures à la Médiathèque

19 AVRIL

Projection de photos d'oiseaux, les oiseaux de nos jardins

15h00 au Gourail

MAIRIE

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h00

AGENCE POSTALE

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00

CIPM « MARINS & CAPITAINES

Se référer au site :

<http://www.museeiledarz.com>

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

samedi 14h00 à 16h00

COLLECTE ORDURES MENAGERES

Tous les lundis
sauf le 18 Avril reporté au 19

COLLECTE BACS JAUNES

Mardi 29 mars
Mardi 12 avril
Mardi 26 avril

PERMANENCE DES ELUS

10h à 12h à la mairie

Samedi 2 avril
Samedi 16 avril
Samedi 30 avril